

**LA TAXE**

**D'APPRENTISSAGE**

Investissez  
dans l'avenir  
de votre  
entreprise

# INVESTIR DANS L'AVENIR DE VOTRE ENTREPRISE



Depuis sa création, ENSTA Paris dispense une formation scientifique et technique exigeante dans les domaines de la mécanique, des mathématiques appliquées, de l'informatique et de l'ingénierie des systèmes.

**« Éclairer, inventer et former à une ingénierie fondée sur l'excellence scientifique et technique augmentée par le numérique, pour accompagner les transformations des grands secteurs stratégiques, à la croisée des enjeux de souveraineté et des attentes fondamentales de la société »**,

Telle est la raison d'être qui nous anime. Ce positionnement est possible grâce à la qualité des relations très étroites qu'ENSTA Paris entretient avec le monde industriel en formation, recherche et innovation, au niveau national comme international et plus particulièrement dans les secteurs des transports, de l'énergie et de la défense.

Conformément à la réforme entrée en vigueur en 2020, ENSTA Paris est éligible au versement du solde de la taxe d'apprentissage (0,09% de la masse salariale).

Votre soutien via la taxe d'apprentissage est précieux pour nous permettre de former les femmes et les hommes qui demain construiront l'avenir de votre entreprise.

**Élisabeth Crépon**

**Directrice générale d'ENSTA Paris**



**Plus de 1 200 étudiants en cycle ingénieur\*, master et doctorat**



**6 unités de recherche**



**28 % d'étudiants internationaux  
82 partenariats à l'international**



**27 % de femmes**



**23 % de boursiers**

- Chimie et procédés
- Informatique et ingénierie des systèmes
- Mathématiques appliquées
- Mécanique
- Optique appliquée
- Économie appliquée

\* L'unique diplôme d'ingénieur d'ENSTA Paris est délivré selon deux voies : voie étudiante et voie par apprentissage.

## CLASSEMENTS

Au niveau national, ENSTA Paris se hisse à la **4<sup>e</sup> place** dans le classement 2023 des écoles d'ingénieurs de l'Étudiant et dans le classement DAUR 2022. Au niveau international, elle se positionne avec l'Institut Polytechnique de Paris dans le **top 50** du QS World University Rankings 2022 et se place 12<sup>e</sup> mondial dans le QS Graduate Employability Rankings 2023.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR LE DEVENIR DES JEUNES DIPLÔMÉS 2021



**99 % taux d'employabilité à 6 mois**



**30 % des jeunes diplômés poursuivent en thèse**

■ Industrie des TIC, Activités informatiques et Services d'information

■ Énergie et Environnement

■ Transports

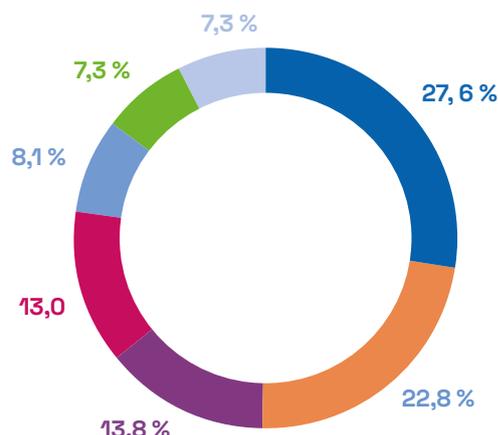
■ Finance et Assurance

■ Conseil, Bureau d'études, Ingénierie

■ Recherche et Développement scientifique

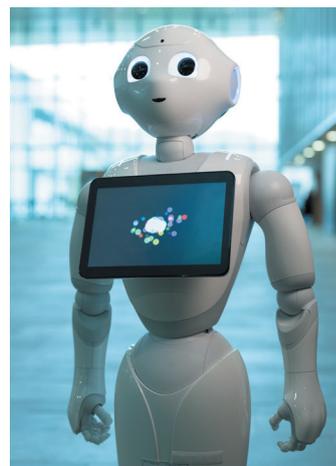
■ Autres secteurs

15% travaillent dans la défense, secteur transverse



# POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À ENSTA PARIS ?

- Pour soutenir une **formation scientifique d'ingénieurs** de haut niveau au service de l'industrie.
- Pour soutenir des **projets pédagogiques innovants** visant à garantir l'adéquation des formations avec les besoins des entreprises du point de vue des savoirs, **savoir-faire et savoir-être**.
- Pour prendre part à **l'orientation de la formation des ingénieurs** dont votre entreprise aura besoin demain.
- Pour **augmenter la visibilité de votre entreprise** auprès de futurs ingénieurs de fort potentiel en lien avec votre politique de recrutement.
- Pour appuyer une **politique volontariste en faveur de la diversité** et soutenir un fort engagement dans la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.



## QUE FAIT ENSTA PARIS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE COLLECTÉE ?

### LA TAXE D'APPRENTISSAGE COLLECTÉE EN 2022 PAR L'ÉCOLE A, ENTRE AUTRES, PERMIS LE FINANCEMENT DE PLUSIEURS ACTIONS :

- Le renforcement du dispositif **d'aide à l'insertion professionnelle**, notamment avec la mise en place d'un **programme de coaching** porté par une équipe de coaches certifiés avec une attention particulière aux étudiants **boursiers, aux apprentis et à l'égalité de genre** ;
- La mise en œuvre d'un plan d'action « **Transition écologique** », avec une forte intégration dans le projet pédagogique de l'école et une dimension de formation des personnels ;
- Des actions visant la valorisation des métiers d'ingénieurs auprès des jeunes femmes (concours de mathématiques au féminin, expositions, semaine de sensibilisation, etc.) ;
- Un projet pédagogique qui rend obligatoire l'engagement étudiant citoyen, visant des actions en faveur de l'inclusion et de l'égalité ;
- Des actions de sensibilisation à la diversité et au handicap, avec un focus sur l'intégration professionnelle ;
- La refonte du **dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, incluant de nouvelles actions de sensibilisation par le théâtre, le déploiement d'un plan de formation pour personnels et étudiants, ainsi que la mise en place d'une plateforme de signalement anonyme.

### DE NOUVELLES ACTIONS SONT ACTUELLEMENT ÉTUDIÉES, POUR UNE RÉALISATION EN 2023 AVEC LE SOUTIEN DE VOS VERSEMENTS :

- La structuration et la mise en œuvre d'une forte politique de « **Responsabilité Sociétale et Environnementale** », avec le renforcement des actions existantes et le développement d'actions complémentaires ;
- Le développement dans le projet pédagogique de l'école d'un volet « **compétences psycho-sociales** », pour mieux accompagner nos élèves dans leur parcours de jeunes adultes et de futurs professionnels et managers responsables et inclusifs.



# INFORMATIONS SUR LE VERSEMENT

À partir de 2023, le mode de collecte et d'attribution du solde de la Taxe d'Apprentissage change !  
(Loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel du 5 septembre 2018).

Vous ne nous versez plus directement le solde de la taxe d'apprentissage : **ce sont l'URSSAF et la MSA qui le collectent, en une seule fois.**

**Ils vous prélèveront le 5 ou 15 mai 2023** selon votre Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2023.

## PARCOURS DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

### ÉTAPE 1 : EFFECTUEZ UNE PROMESSE DE VERSEMENT À ENSTA PARIS

Dès à présent, rendez-vous sur notre **plateforme de promesse de versement** pour :

- Vous informer sur les changements de la réglementation en 2023 ;
- Simuler votre solde de la taxe d'apprentissage (0,09% masse salariale) ;
- Manifester votre intention de versement à notre établissement.

Effectuez une promesse de versement à ENSTA Paris  
<https://ensta-paris.agires.com>

### ÉTAPE 2 : CONFIRMEZ VOTRE VERSEMENT À ENSTA PARIS

Dès le 25 mai, afin que le solde de votre TA parvienne aux écoles de votre choix, **vous devez obligatoirement vous connecter sur SOLTéA**, la plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

#### Informations importantes pour choisir ENSTA Paris :

- Adresse : 828 Bd des Maréchaux, 91762 Palaiseau Cedex
- SIRET : 197 500 036 00029
- N° UAI : 0912318A

Confirmez votre versement à ENSTA Paris  
(dès le 25 mai)  
<https://www.soltea.gouv.fr>

Pour en savoir plus  
<https://www.ensta-paris.fr/fr/versez-votre-taxe-d-apprentissage>

## CONTACT

### ANGÉLIQUE SEMET

Chargée de l'Insertion Professionnelle et des Partenariats Entreprises  
01 81 87 19 26  
[angelique.semet@ensta-paris.fr](mailto:angelique.semet@ensta-paris.fr)



## CALENDRIER

### AVRIL

Communication par les entreprises des éléments comptables via la **DSN** (Déclaration sociale nominative)



### 5 OU 15 MAI\*

Prélèvement unique du solde de la taxe d'apprentissage

### DU 25 MAI AU 7 SEPTEMBRE

Choix des établissements bénéficiaires sur la plateforme de la Caisse des Dépôts, SOLTéA, avec des identifiants demandés sur Net-Entreprises



### À COMPTER DU 15 JUILLET

Prélèvement aux établissements bénéficiaires



\*Dates d'exigibilité des cotisations sociales - Article R-243-6 du Code de la Sécurité Sociale.